Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

# Alternatives politiques face au vieillissement



Repérer les défis mais aussi les impératifs politiques et sociétaux du vieillissement de la population ! Basées sur les travaux d'un «gérontologue du terrain», dix recommandations sont ici documentées à l'intention de toutes les générations.

© Oc Gonzalez / Unsplash

Par ***Hans Peter Graf***, Dr sc. pol., retraité non pratiquant, engagé dans de nombreuses associations d'aîné·e·s genevoises et suisses, Genève

Les dix recommandations présentées dans cet article synthétisent la vision à laquelle je suis arrivé au fil des années par mon engagement [1]. Car il s'agit de construire et d'évaluer les politiques publiques, de sensibiliser toutes les parties concernées aujourd'hui ou demain à l'importance de conditions-cadre appropriées, mais également aux attitudes et connaissances adéquates sur la question des personnes âgées en Suisse [2].

**1. Perçus comme des charges, voire des défis, le vieillissement et la longévité offrent pourtant nombre d'opportunités !**

Les personnes âgées ne sont pas seulement un des principaux groupes cibles bénéficiaires de soutien, d'aide et de soins. Elles représentent aussi une ressource économique et sociale majeure pour la société : pour leurs pairs et pour les générations qui suivent en qualité de grand-parent, d'aidant·e, de soignant·e, de bénévole, de mentor, de force de travail et de citoyen ou citoyenne active.

Saisissons, valorisons et développons ces opportunités plutôt que de focaliser uniquement notre attention sur le soutien (certes légitime) aux personnes dépendantes !

Surmontons donc les stéréotypes «âgistes» si nocifs; améliorons la connaissance sur les réalités du vieillissement, sur la population âgée, son image, dans la société, dans les médias et parmi les personnes vieillissantes elles-mêmes.

Développons la prise de conscience sur les multiples façons de faire face à la fragilité caractéristique de l'avancée en

**Comment citer cet article ?**
Hans Peter Graf, «Alternatives politiques face au vieillissement», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 6 juin 2019,
https://www.reiso.org/document/4500

âge.

**2. Dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de vieillissement, tenons compte des contributions des personnes âgées. Associons-les et donnons un pouvoir d'agir (**empowerment**) aux gens tout au long de leur vie.**

Ceci signifie leur accorder l'accès à la participation, à l'information, aux connaissances et aux compétences. Donnons-leur ainsi les clés qui les aideront à mobiliser leurs ressources pour faire face à un monde en évolution aux différentes étapes de leur vie. Reconnaissons leur rôle dans l'aide et les soins qu'ils se donnent à eux-mêmes ou à leurs proches ; favorisons leur propre prise en charge (selfcare).

Stimuler la capacité d'agir permettra non seulement de réduire le coût des soins, mais aussi de mieux maîtriser la qualité de vie. Ainsi les personnes âgées conserveront le plus longtemps possible leur indépendance fonctionnelle.

**3. Adoptons une approche politique globale en faveur de la population de tous les âges de la vie au lieu des visions en silo prévalant actuellement dans les services publics et les institutions parapubliques.**

En matière de prévention et de promotion de la santé, renonçons à opposer les soins médicaux curatifs, les institutions collectives (maisons de retraite ou EMS) d'une part, l'aide et les soins à domicile ainsi que le logement privé d'autre part.

De la santé aux enjeux globaux : par delà la santé, les soins médicaux ou infirmiers et le soutien social, veillons à tenir compte de la dimension globale du vieillissement et de l'objectif d'une société pour tous les âges dans toutes les politiques publiques [3].




Dessin Sacha Pfister

**4. Visons notamment la création d'environnements physiques et sociaux adaptés à tous les âges et aux situations personnelles de la vie.**

L'adaptation (ou adaptabilité) offre une bonne qualité de vie et permet d'éviter (ou du moins de réduire et retarder)

les risques d'isolement, de solitude, de chutes, de dépendance, d'entrée en institution, d'hospitalisation et de mortalité. Ceci est particulièrement vrai pour le domicile. Un logement accessible et convivial pour Madame et Monsieur Tout-le-monde permettra de compenser des déficiences liées à l'âge ou à des maladies (parfois chroniques), d'empêcher ou retarder un déclin fonctionnel, d'éviter aussi que ce dernier ne conduise à des situations d'incapacité / désavantage / handicap [4].

**5. Associons toutes les parties prenantes concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de longévité et de prise en charge et soins de longue durée.**

Associons ainsi les institutions publiques, les groupes associatifs ou privés et, bien sûr, les premières concernées, les personnes âgées !

Au lieu de nous en référer uniquement aux prestataires de soins et d'aide pour les activités de base et instrumentales de la vie quotidienne, impliquons-y également tous les autres fournisseurs de biens et services pertinents, tels que les chaînes de supermarchés, les pharmaciens, les boulangers, les coiffeurs, les architectes, les promoteurs immobiliers, les urbanistes, les entreprises de transports et taxis, les institutions culturelles, les Eglises, mosquées et synagogues, les assureurs, etc.

Au-delà de leurs fonctions de prestataire et de financeur, les collectivités publiques sont appelées à jouer un rôle d'orchestrateur de tous ces acteur·trice·s.

N'oublions pas les fournisseurs de biens de consommation (ces derniers sont-ils ergonomiques / adaptés à l'âge ?) et d'équipements du logement ainsi que les fournisseurs d'appareils et les prestataires de services.

Encourageons le développement de services et de biens adaptés et réellement «assistifs», y compris les gérontechnologies.

**6. Les soins de longue durée ouvrent un énorme marché et constituent une source croissante d'emplois. Saluons l'émergence de prestataires privés, mais organisons et supervisons-la !**

Offrons le choix aux personnes qui ont besoin de soins. Mais évitons que les prestataires privés se contentent d'«écrémer» la clientèle aisée, laissant les cas à problème et les segments de marché moins lucratifs aux institutions (para-)publiques.

**7. Stimulons la collaboration entre les professionnel·le·s de la santé et les proches aidant·e·s: ces derniers représentent le gros du soutien pour (et par !) les personnes âgées.**

Accompagnons les proches aidant·e·s, allégeons leur fardeau en leur offrant du soutien, de l'information, des conseils, de la formation et des temps de répit ainsi qu'une reconnaissance, y compris une indemnisation financière ou fiscale.

Aidons-les à prévenir les situations (hélas fréquentes) de surcharge, d'épuisement et d'autres impacts négatifs sur leur propre santé.

Impliquons toutes les personnes capables d'apporter un soutien, comme les concierges, les chauffeurs de taxi, le personnel de nettoyage. Pour beaucoup de personnes âgées, surtout lorsqu'elles sont isolées et solitaires, la qualité de leur relation avec leurs aidant·e·s et soignant·e·s compte plus que la prestation qui leur est apportée.

**8. Surmontons la dichotomie entre le vieillissement à domicile et en institution (maisons de retraite / EMS**

**/ hôpitaux) et développons des structures intermédiaires ou des approches alternatives.**

Développons en particulier les lits de convalescence, les logements protégés, adaptés, accompagnés, avec services, communautaires, le soutien par le voisinage et le quartier, les coopératives intergénérationnelles.

Répandons la prise de conscience et l'acceptation du fait que, pour les personnes âgées souffrant de graves problèmes de santé ou de handicaps, combinés à des environnements défavorables, l'institutionnalisation – bien que plus coûteuse que le domicile et souvent peu appréciée – peut constituer une meilleure solution. Dans ces circonstances spécifiques, passer la dernière période de sa vie en EMS, c'est-à-dire dans un environnement adapté à l'âge, offre non seulement une meilleure qualité de vie, mais coûte moins cher qu'une hospitalisation !

**9. Même tardive, la progression de personnes en grand âge frappées d'incapacités et de troubles cognitifs accroîtra la demande de soins de longue durée.**

Il s'agira de maintenir et de développer des systèmes de soins abordables et durables. En bénéficieront les familles et la société, en particulier celles et ceux qui dépendent de la solidarité de la société en raison de leur faible niveau de ressources financières, sociales ou de connaissances.

**10. Enfin, les défis et les opportunités liés aux soins de longue durée interpellent nos valeurs: comment concevons-nous le vieillissement, y compris la déficience mentale, le prendre soin** (care) **des personnes âgées et de nous-mêmes, puisque, inévitablement, nous serons tous et toutes concerné·e·s ?**

Ces enjeux de la fin de vie nous interpellent aussi bien individuellement qu'en tant que société. Qu'en est-il du rationnement des soins ? Où commence la maltraitance des personnes âgées ? Qu'en est-il de l'aide à la mort ou suicide assisté ? Quel sens donner à une «vie digne» ? Dans quelle mesure s'accrocher à la vie exerce-t-il une pression sur la solidarité entre générations ? Le développement des soins palliatifs est important pour mener au choix d'une «mort digne» en offrant la meilleure qualité de vie possible tout au long de cet ultime voyage. Le débat est ouvert, il faut le mener !

[1] **NDLR** Après son activité à l'Institut de Hautes études internationales, à l'Institut des Hautes études en administration publique, à la Chambre du commerce et d'industrie de Genève puis dans le privé, Hans Peter Graf a été collaborateur du regretté prof. Charles-Henri Rapin et secrétaire de la Plateforme des associations d'aîné·e·s à Genève. Il est actuellement membre actif de la Fondation pour la formation des aînées et aînés de Genève (site internet) et donne de nombreuses conférences sur les enjeux du vieillissement.

[2] Cet article développe le poster «Politique du vieillissement. Au-delà des défis, des opportunités» présenté au Congrès intercantonal sur **«Les enjeux du vieillissement en Suisse et à l'étranger»** organisé par l'Institut et Haute école de la santé La Source, le 6 juin 2019 à Lausanne.

[3] «Compte tenu de l'importance du vieillissement démographique pour tous les domaines de la politique, il est indispensable d'adopter une perspective de "mainstreaming", ou prise en compte de la dimension du vieillissement dans toutes les politiques, et de l'objectif d'une société pour tous les âges», in Stratégie en matière de politique de la vieillesse. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 03.3541 Leutenegger Oberholzer du 3 octobre 2003 29 août 2007, pp. 3 et 46, téléchargeable en ligne

[4] Se référer au concept à mes yeux utile de Processus de production du handicap (MDH-PPH) / Disability Creation Process / Prozess der Erzeugung von Behinderung, en ligne